



## CIRCULAIRE N° DU

**Objet :** Journée Mondiale Poésie-Enfance  
"Les Tambours de la Paix"  
**Réseaux :** Tous  
**Niveaux et services :** FOND (Mat/Prim/Ord)  
**Période :** année scolaire 2002-2003

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental libre subventionné;
- Aux Directions des établissements du fondamental subventionnés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques ;
- Aux Directions des établissements du fondamental organisés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques ;

Pour information :

- Aux membres des Services d'Inspection et de Vérification ;
- Aux Organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux Associations de parents.

**Autorités :** Ministre de l'Enfance  
**Signataire(s) :** Jean-Marc NOLLET  
**Gestionnaire :** Chantal WEBER

**Nombre de pages :** texte : 2p – annexe : 5p  
**Mots-clés :** Poésie-Enfance



Bruxelles, le 24 octobre 2002

**CIRCULAIRE n°: 126**

**Objet : *Journée Mondiale Poésie-Enfance*  
*"Les Tambours de la Paix"***

Cette année encore la Maison Internationale de la de la Poésie met sur pied la Journée Mondiale Poésie-Enfance qui se déroulera le 21 mars 2003.

La journée Mondiale Poésie-enfance, présidée par Madame Moussia Haulot et bénéficiant du soutien de l'UNESCO et de l'UNICEF, invite chaque année des milliers d'enfants du monde entier à se réunir dans une même démarche, au moyen d'un concours : celle de l'éveil à la poésie à travers un thème.

Le thème de cette journée est "Les Tambours de la Paix".

En plus du concours, les enfants sont invités à se rassembler sur les places pour battre le tambour en signe de solidarité et de paix.

Vous trouverez ci-joint les modalités pratiques pour participer au concours. La date limite de remise des poèmes et des projets pédagogiques (pour participer au "Prix du Maître") est le 24 février 2003.

Je vous propose de réserver un accueil favorable à cette action et d'informer vos équipes pédagogiques.

**Le Ministre de l'Enfance,**  
chargé de l'Enseignement fondamental,  
de l'Accueil et des missions confiées à l'ONE

**Jean-Marc NOLLET**

**Journée mondiale Poésie-Enfance  
Année 2002-2003**

**LA JOURNEE MONDIALE POESIE-ENFANCE**

Cette action de poésie active associe tous les 21 mars des milliers d'enfants de moins de treize ans. Elle invite les enfants, notamment par un concours, à créer des poèmes sur un thème qui les éveille à leur rôle de futur citoyen.

*La Journée Mondiale Poésie-Enfance est soutenue par l'UNESCO et l'UNICEF.*

**LES OBJECTIFS**

1. Donner la « Parole » à l'enfant à travers la Poésie, c'est-à-dire lui donner le mot et sa magie.
2. Créer avec des moyens très simples une vaste action d'éveil à la Poésie aussi bien dans les villes que dans les villages les plus reculés.
3. Faire en sorte que les enfants soient les acteurs réels de cette action.
4. Donner aux enfants conscience de « l'Autre » et de leur solidarité humaine, au-delà des frontières.

**LE THEME : LES TAMBOURS POUR LA PAIX**

Les Nations-Unies ont proclamé les années 2000-2010 « Décennie internationale de la promotion d'une Culture de la Paix et de la non-violence au profit des enfants du Monde » (Résolution 53/25 de l'Assemblée des Nations-Unies).

Dans le cadre de cette décision et pour la quatrième année consécutive, la Journée Mondiale Poésie-Enfance relance le thème : « **LES TAMBOURS POUR LA PAIX** ».

Cette action se déroule dans les pays de l'Union Européenne et dans de nombreux autres pays du monde. Nous invitons les enfants de la Communauté française Wallonie-Bruxelles à faire de leur région le phare de cet événement.

*Avec tes mots et tes couleurs  
Dis-nous ce que veulent dire les mots  
Violence  
Paix  
Enfant soldat.*

***Avec le cri de ton poème  
Dis-nous ton refus de la violence  
Celle qui est proche de toi  
Comme celle qui abîme le monde.***

*Avec le cri de ton poème  
Dis-nous ton horreur de la guerre.*

***Et pour que ton appel résonne  
Jusqu'au bout de la terre,***

**Le 21 mars 2003 de 11h30 à 12h**

*Sur les places publiques  
De ton village ou de ta ville,  
avec tes amis, tes professeurs, tes parents,  
contre la guerre et ses horreurs  
**VA BATTRE TAMBOUR POUR LA PAIX !***

## DEMARCHES PEDAGOGIQUES

L'action se partage en trois étapes :

### 1. L'APPROCHE DU THEME

- Demander aux enfants ce que veulent dire pour eux les mots :
  - « tendre le poing »
  - « tendre la main ».
- Leur demander de trouver des mots qui provoquent la violence.
- Leur demander de trouver des mots qui refusent les querelles, qui refusent la violence, qui dénouent les conflits
  - dans la vie de tous les jours,
  - dans leur classe,
  - dans leur école,
  - dans leur famille.
- Durant les semaines qui précèdent l'action des Tambours, leur proposer de déposer dans leur classe deux « Boîtes à Mots » :
  - La première destinée à recevoir les mots violents.
  - La seconde destinée à recevoir les mots de paix.Intégrer le contenu de ces deux « Boîtes à Mots » dans la réflexion précédant l'écriture des poèmes.
- A l'occasion de ces démarches, leur proposer d'apaiser les conflits dans le cadre de la classe, de l'école, de la famille.
- Demander aux enfants ce qu'évoque pour eux l'image de l'enfant soldat.  
*Des informations et de la documentation peuvent être obtenues à « La Coalition Belge contre l'utilisation d'enfants soldats » auprès du Comité belge pour l'UNICEF tél : 02/230 59 70 ou en visitant le site de la « Coalition Internationale » : <http://www.child-soldiers.org>*

### 2. LA CREATION DU POEME

Ecrire et illustrer un poème inspiré par la réflexion précédente, et participer au concours de la Journée Mondiale Poésie-Enfance.

### 3. LE RASSEMBLEMENT DES TAMBOURS DE LA PAIX

Depuis toujours, on a battu les tambours pour envoyer les hommes à la guerre.  
Aujourd'hui, nous invitons les enfants à battre les tambours pour conduire le monde vers la Paix.  
Nous demandons aux autorités des villes et villages de rassembler des enfants en place publique à une heure symbolique, identique dans un maximum de pays, **le 21 mars 2003 de 11 heures 30 à midi.**

**Nous appelons les enfants à Battre les Tambours pour l'appel à la paix.**

Pour se préparer à cet événement, nous proposons aux enseignants et à leurs élèves :

- de s'associer avec d'autres classes, d'autres écoles ;
- de prendre contact avec les autorités locales, afin d'obtenir leur collaboration à cet événement ;
- d'inviter leur famille, leurs amis (enfants et adultes) à venir Battre les Tambours;
- de fabriquer en classe des instruments de percussion pour ce Rassemblement.

#### **Suggestions d'instruments à percussion :**

*djembé, maracas, tambour, tambourin, tam-tam, ou tout autre instrument qui puisse participer au Rassemblement du 21 mars. Il peut s'agir d'instruments qu'on trouve dans le commerce, mais ils peuvent aussi être réalisés par les enfants, avec des planches à pain, des cuillers en bois ou en métal, etc.*

## ENSEMBLE, PLUS FORTS ...

**Si vous organisez un Rassemblement**, merci d'en avertir le secrétariat de la Journée Mondiale Poésie-Enfance. **Ceci est très important** afin que nous puissions en informer les médias, l'Unesco et les Nations-Unies. C'est la façon la plus sûre de répertorier votre action et de l'associer à cell des autres Rassemblements et de lui donner son maximum d'écho. Cela nous permettra également d'orienter vers vous, si vous le souhaitez, les écoles ou toutes personnes de votre région désirant s'associer à votre Rassemblement. **RENVOYEZ LE TALON CI-JOINT** et faites nous parvenir le résultat de toutes vos réalisations pour que les autres participants puissent en profiter. Journaux scolaires, sites Internet, et toute autre initiative des enfants peuvent entraîner de nouvelles personnes vers la Paix alors ne soyez pas modeste et partagez vos travaux.

*Un KIT DE SUGGESTIONS pour l'organisation d'un Rassemblement est à votre disposition.*

*Tél : 02 511 91 22*

*[www.drumsforpeace.org](http://www.drumsforpeace.org)*

## RESULTATS de 2000, 2001, 2002 !

Le 21 mars 2000, vous étiez près de **15.000 enfants...**

Le 21 mars 2001, vous étiez plus de **20.000 enfants...**

Le 21 mars 2002, vous étiez **35.0000 enfants** à vous rassembler pour battre tambour **sur plus de 120 places publiques** à Bruxelles et en Communauté Française.

## LES TAMBOURS ET LE MULTIMEDIA

- **Visiter notre site : [www.drumsforpeace.be](http://www.drumsforpeace.be)**
- Disponible sur demande ... un **CD-Rom** réalisé par 24 classes d'une école.
- PROPOSITION AUX ENFANTS : LE CONCOURS DE POESIE  
Règlement voir fiche ci-jointe.
- PROPOSITION AUX ENSEIGNANTS : LE PRIX DU MAITRE  
Règlement voir fiche ci-jointe.

## CONTACTS

Journée Mondiale Poésie-Enfance,  
section de la Maison Internationale de la Poésie asbl

- Moussia Haulot, Présidente
- Anne Henry, chargée de projet
- Gregory Kévers, collaborateur

Chaussée de Wavre 150

B – 1050 Bruxelles – Belgique

Tél : ++ 32 2 511.91.22

FAX : ++ 32 2 511.53.83

email : [info@maison-internationale-poesie.be](mailto:info@maison-internationale-poesie.be)

website : [www.drumsforpeace.org](http://www.drumsforpeace.org)

ou [www.maison-internationale-poesie.be](http://www.maison-internationale-poesie.be)

**Talon d'annonce d'un Rassemblement, le 21 mars 2003,  
« Tambours pour la Paix »**

*Merci de nous le renvoyer dès que possible et de le compléter en lettres majuscules.*

*Journée Mondiale Poésie-Enfance  
150 chaussée de Wavre à B-1050 Bruxelles.  
Fax : 00-33-2-511.53.83  
e-mail : [info@maison-internationale-poesie.be](mailto:info@maison-internationale-poesie.be)*

▪ EVENEMENT

Appellation de l'événement :

Brève description :

Adresse précise du Rassemblement:

Nombre d'enfants réunis :

Nombre total de personnes attendues :

Personnalités présentes (facultatif):

▪ ORGANISATEUR

Nom :

Prénom :

Fonction :

Institution :

Rue :

n° :

Code postal :

Commune :

Province/Département :

Pays :

Tel :

Fax :

e-mail :

Site :

- Acceptez-vous que d'autres groupes d'enfants viennent rejoindre votre rassemblement ?  
 oui                       non
- Acceptez-vous que vos coordonnées soient diffusées sur le site quelques jours avant l'événement ?  
 oui                       non

## **PROPOSITION AUX ENFANTS : LE CONCOURS DE POESIE**

### **Règlement**

Les participants au concours Journée Mondiale Poésie-Enfance en Communauté Française sont priés de se conformer au règlement suivant :

1. Ce concours est destiné aux enfants de moins de treize ans.
2. Les enseignants et éducateurs provoquent chez les enfants une réflexion sur le thème :  
**« LES TAMBOURS POUR LA PAIX »**
3. Les enfants écrivent et illustrent un poème sur le thème. Bien que le choix du jury ne se portera que sur les poèmes, il est souhaitable qu'ils soient illustrés (dessin, peinture, collage, etc.) et collés sur papier fort permettant une présentation facile et une protection suffisante en vue d'expositions.
4. Les participants inscriront leur nom, prénom, âge, ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur école et de leur professeur au verso de la page.
5. Les poèmes doivent être déposés ou postés (le cachet de la poste faisant foi) avant le 24 février 2003 à l'adresse suivante :  
**CONCOURS POESIE-ENFANCE**  
**Chaussée de Wavre 150**  
**B – 1050 Bruxelles**
6. Dès la réception des poèmes, un accusé de réception sera d'office envoyé.
7. Un jury choisira les meilleurs poèmes. Les décisions du jury seront sans appel.
8. Seuls les lauréats seront prévenus personnellement par le secrétariat.
9. La proclamation et la remise des prix aura lieu le 21 mars 2003 en présence de hautes personnalités et des médias.

## **PROPOSITION AUX ENSEIGNANTS : LE PRIX DU MAITRE**

Afin de témoigner notre reconnaissance aux enseignants et aux éducateurs qui assurent la participation de leurs élèves à notre action, nous avons créé le « Prix du Maître ». Nous désirons rendre un hommage public aux enseignants : ce sont eux qui préparent l'avenir en éduquant les futurs citoyens du monde.

### **Règlement**

Les participants aux concours « Prix du Maître » sont priés de se conformer au règlement suivant :

1. Nous prions les enseignants, éducateurs et animateurs de proposer aux enfants une démarche pédagogique dans le cadre du thème.
2. Un résumé de la démarche pédagogique choisie doit nous parvenir avant le 24 février 2003 à l'adresse suivante :  
**JOURNEE MONDIALE POESIE-ENFANCE**  
**PRIX DU MAITRE**  
**chaussée de Wavre 150**  
**B – 1050 Bruxelles**
3. Les participants inscriront leur nom et leur prénom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur établissement, ainsi que leur numéro privé.
4. Dès la réception du dossier, un accusé de réception sera d'office envoyé.
5. Il sera attribué un prix récompensant la meilleure démarche pédagogique. L'enseignant, éducateur ou animateur, qui aura réalisé le meilleur travail pédagogique, recevra le « Prix du Maître ». Il en sera personnellement prévenu par le secrétariat.
6. La proclamation et la remise du prix aura lieu le 21 mars 2003 en présence de hautes personnalités et des médias.
7. Les dossiers reçus ne seront pas renvoyés.